

Dans le premier degré, le nombre d'élèves devrait augmenter de 34 200 en 2013 et de 32 000 en 2014. La progression des naissances à partir de 2006 et l'augmentation de la scolarisation des enfants âgés de deux ans dans les zones de l'éducation prioritaire expliquent ces évolutions. Dans le second degré hors post-baccalauréat, le nombre d'élèves devrait augmenter de 35 500 en 2013, puis de 9 100 en 2014. Cette hausse concerne tous les cycles de formation en 2013 mais seulement le premier cycle (+ 4 100) et le second cycle général et technologique (+ 8 600) en 2014, le second cycle professionnel perdant 3 600 élèves. La réforme de la voie professionnelle, dont les effets arriveront à leur terme en 2014, a fortement perturbé les effectifs de cette voie depuis 2010. La préparation du baccalauréat professionnel en trois ans est désormais la règle après la fermeture des formations de BEP.

Prévisions nationales d'effectifs d'élèves des premier et second degrés pour les rentrées 2013 et 2014

Les prévisions d'effectifs d'élèves établies pour les rentrées 2013 et 2014 en France entière hors Mayotte reposent sur des hypothèses de taux de scolarisation à un âge donné dans le préélémentaire et de taux de passage d'un niveau à un autre dans l'élémentaire et le second degré. Ces hypothèses sont fondées sur l'étude des évolutions récentes et des conséquences attendues des décisions de la politique éducative : augmentation de la scolarisation des enfants âgés de deux ans, fluidité des parcours, réforme des lycées, ... (voir encadrés p. 3 et p. 7).

Hausse de la scolarisation des enfants âgés de deux ans

Sur les dix dernières années, les hausses démographiques des enfants âgés de trois à cinq ans scolarisés dans l'enseignement préélémentaire ont été atténuées par la baisse de la scolarisation à deux ans (graphique 1). En effet, l'accueil des enfants de deux ans est en forte baisse sur cette période, avec un taux de scolarisation perdant plus de 20 points entre 2001 (34 %) et 2012 (11 %). Le maintien de ce taux aurait conduit à une nouvelle baisse de 1 000 élèves de deux ans scolarisés à la rentrée 2013 et à une stabilisation en 2014, autour d'un nombre total de 90 000 élèves de deux ans scolarisés. L'un des objectifs du projet de loi pour la

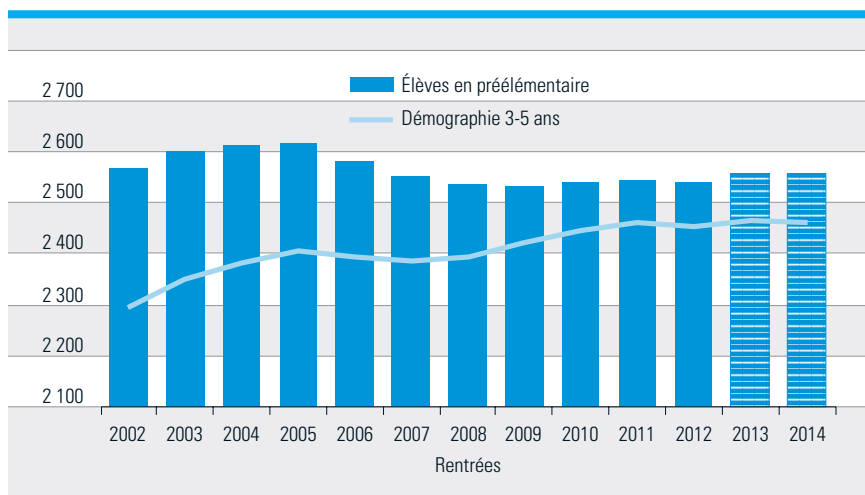
refondation de l'école vise à favoriser l'accueil de ces enfants pour atteindre un taux de scolarisation de 30 % dans les écoles en éducation prioritaire en cinq ans (voir encadré « Éducation prioritaire » p. 7). La prise en compte progressive de cet objectif conduit à scolariser davantage d'élèves âgés de deux ans sur les deux prochaines rentrées, soit 3 100 élèves de deux ans supplémentaires en 2013 et 3 700 en 2014.

Au total, une augmentation de 17 400 enfants en préélémentaire est attendue pour la rentrée 2013, suivie d'une stabilisation en 2014

Outre un apport supplémentaire d'enfants de deux ans, la rentrée 2013 devrait être marquée par l'arrivée en préélémentaire à l'âge de trois ans des enfants nés en 2010. Avec plus de 832 000 naissances enregistrées, niveau le plus élevé depuis trente-cinq ans, cette génération remplace celle née en 2007, moins nombreuse, entrant au cours préparatoire (CP). Le nombre d'enfants âgés de trois à cinq ans devrait ainsi augmenter de 13 300 en 2013. Inversement, à la rentrée 2014, la génération 2011 étant moins nombreuse que la génération 2008 entrant au CP, le nombre d'enfants âgés de trois à cinq ans devrait alors diminuer de 4 500 (tableau 1).

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire (en milliers)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public + privé



Sources : MEN-MESR DEPP, Insee

TABLEAU 1 – Évolution de la population

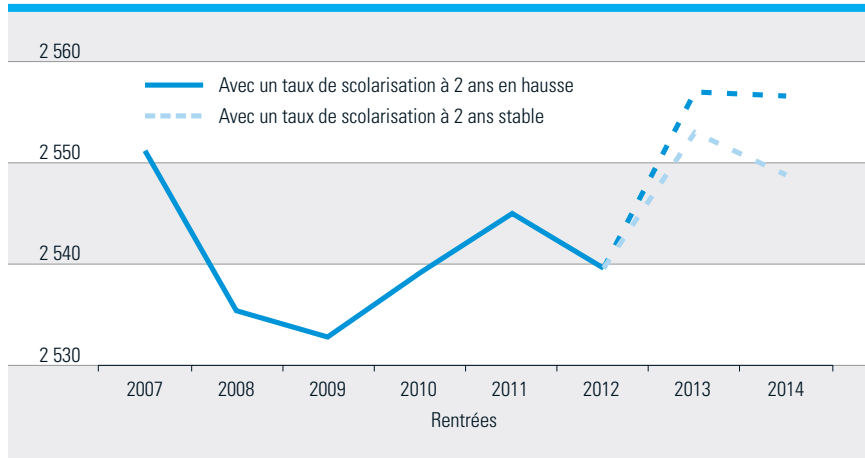
France métropolitaine + Dom hors Mayotte

	Source Insee-DEPP			Estimation DEPP	
	2009 à 2010	2010 à 2011	2011 à 2012	2012 à 2013	2013 à 2014
3 - 5 ans	+ 22 342	+ 15 052	- 6 862	+ 13 322	- 4 547
6 - 10 ans	+ 14 868	- 11 164	+ 19 480	+ 15 290	+ 29 208
Total 3 - 10 ans	+ 37 210	+ 3 888	+ 12 618	+ 28 612	+ 24 661

Sources : MEN-MESR DEPP, Insee

GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs d'élèves en préélémentaire selon le taux de scolarisation à 2 ans (en milliers)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public + privé



Source : MEN-MESR DEPP

TABLEAU 2 – Prévision des effectifs d'élèves du premier degré pour 2013 et 2014 (en milliers)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte

Public + Privé	Constat 2012	Prévision 2013	Évolution de 2012 à 2013		Prévision 2014	Évolution de 2013 à 2014	
			Effectifs	En %		Effectifs	En %
Préélémentaire	2 539,7	2 557,0	17,4	0,7 %	2 556,6	- 0,4	0,0 %
dont 2 ans	91,0	94,1	3,1	3,4 %	97,8	3,7	4,0 %
Élémentaire	4 081,7	4 097,9	16,2	0,4 %	4 129,8	31,9	0,8 %
Préélémentaire + élémentaire	6 621,4	6 654,9	33,6	0,5 %	6 686,4	31,5	0,5 %
Clis	45,7	46,4	0,6	1,3 %	46,9	0,5	1,2 %
Total premier degré public + privé	6 667,1	6 701,3	34,2	0,5 %	6 733,3	32,0	0,5 %

Public	Constat 2012	Prévision 2013	Évolution de 2012 à 2013		Prévision 2014	Évolution de 2013 à 2014	
			Effectifs	En %		Effectifs	En %
Préélémentaire	2 227,6	2 243,5	15,9	0,7 %	2 243,5	0,1	0,0 %
dont 2 ans	69,2	72,5	3,3	4,8 %	76,3	3,8	5,2 %
Élémentaire	3 500,9	3 516,6	15,6	0,4 %	3 545,7	29,2	0,8 %
Préélémentaire + élémentaire	5 728,5	5 760,0	31,5	0,5 %	5 789,3	29,3	0,5 %
Clis	42,7	43,3	0,6	1,3 %	43,8	0,5	1,2 %
Total premier degré public	5 771,2	5 803,3	32,1	0,6 %	5 833,0	29,8	0,5 %

Source : MEN-MESR DEPP

Les effectifs d'élèves âgés de trois à cinq ans suivent les évolutions démographiques des enfants de cette tranche d'âge car ils sont presque tous scolarisés. Le taux de scolarisation de 99,5 % constaté en 2012 est maintenu pour les rentrées suivantes (voir encadré « Méthode de prévision retenue dans le premier degré » p. 3). Ainsi, compte tenu de la reprise de la scolarisation à deux ans, le nombre total d'enfants dans l'enseignement préélémentaire en France métropolitaine et dans les Dom (hors Mayotte) devrait augmenter fortement à la rentrée 2013 (+ 17 400 soit + 0,7 %) mais rester globalement stable en 2014 (- 400 enfants) (graphique 2 et tableau 2).

16 200 élèves supplémentaires dans l'enseignement élémentaire en 2013 et 31 900 en 2014

Depuis la rentrée 2008, le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement élémentaire est relativement stable autour de 4 070 000 élèves, après une période de forte croissance sur cinq ans. Au constat de la rentrée 2012, l'arrivée au CP de la génération 2006, plus nombreuse, explique la hausse de 14 100 élèves (graphique 3). Elle remplace la génération 2001, moins nombreuse, partie au collège. Aux rentrées 2013 et 2014, cette hausse devrait s'accroître : les générations postérieures à 2006, très nombreuses, vont remplacer les générations moins nombreuses de 2002 et 2003. En conséquence, les effectifs dans l'enseignement élémentaire devraient s'accroître de 16 200 en 2013 et de 31 900 en 2014.

MÉTHODE DE PRÉVISION RETENUE DANS LE PREMIER DEGRÉ

Préélémentaire

On calcule les taux de scolarisation par âge (a : âge atteint dans l'année), public + privé, observés les années précédentes :

$$Y_{a,n} = E_{a,n} / P_{a,n}$$

où $Y_{a,n}$ est le taux de scolarisation des enfants d'âge a à la rentrée n ,
 $E_{a,n}$ le nombre d'élèves d'âge a à la rentrée n , observé à partir du constat de rentrée (public + privé),
 et $P_{a,n}$ la population d'âge a l'année n , estimée conjointement par la DEPP et l'Insee.

Ces taux observés à chaque âge sont projetés pour les années $n + 1$ (2013) et $n + 2$ (2014). Les effectifs par âge a de l'année $n + 1$, notés $\hat{E}_{a,n+1}$, sont ensuite estimés par le produit :

$$\hat{E}_{a,n+1} = \hat{Y}_{a,n+1} \times P_{a,n+1}$$

Le même calcul est effectué pour l'année $n + 2$ (2014).

Dans l'ensemble, les taux de scolarisation de trois à cinq ans sont proches de 99,5 %, la scolarisation des enfants n'étant obligatoire qu'à partir de six ans. Le taux de scolarisation à deux ans, qui évolue assez sensiblement ces dernières années, s'est établi à 11,0 % à la rentrée 2012.

Les éléments démographiques utilisés pour cet exercice sont une estimation, qui s'appuie sur le bilan démographique de 2012 de l'Insee. Les effectifs d'enfants des générations 2006 à 2012 ont été révisés par la DEPP à partir des données de l'état civil et des bilans démographiques 2010 et 2011. Le nombre d'enfants par âge des années 2013 et 2014, évalué au 31 décembre, a été estimé en faisant l'hypothèse que les taux de mortalité par âge et les soldes migratoires resteraient constants.

Les hypothèses retenues pour l'évolution des taux de scolarisation sont une hausse de 0,5 point du taux de scolarisation à deux ans en 2013 et 2014 et une stabilisation des taux de scolarisation des enfants de trois à cinq ans.

Élémentaire

On calcule les taux de passage apparents par niveau s , public + privé, observés les années précédentes :

$$G_{s,n} = E_{s,n} / E_{s-1,n-1}$$

où $G_{s,n}$ est le taux de passage apparent des élèves de niveau s à la rentrée n ,

et $E_{s,n}$ le nombre d'élèves au niveau s à la rentrée n , observé à partir du constat de rentrée (public + privé).

Ces taux comprennent à la fois les passages dans le niveau supérieur, les redoublements dans le niveau étudié mais aussi dans le niveau inférieur, ainsi que les effets migratoires. Pour le CP, le niveau inférieur est assimilé aux enfants de cinq ans et plus scolarisés dans le préélémentaire.

Ces taux observés à chaque niveau sont projetés pour les années $n + 1$ (2013) et $n + 2$ (2014). Les effectifs par niveau s de l'année $n + 1$ (2013), notés $\hat{G}_{s,n+1}$, sont ensuite estimés par le produit :

$$\hat{E}_{s,n+1} = \hat{G}_{s,n+1} \times E_{s-1,n}$$

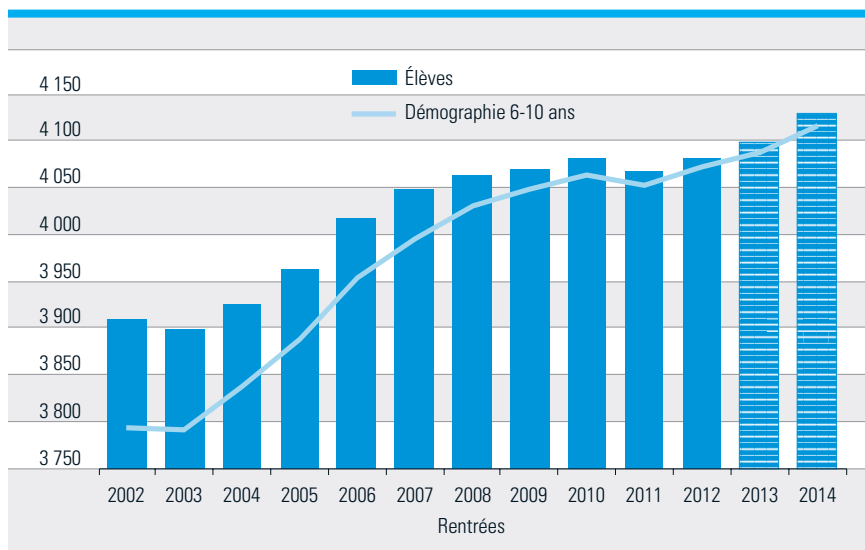
Le même calcul est effectué pour l'année $n + 2$ (2014).

Les taux de passage apparents sont assez variables suivant les niveaux : de 97,3 % en CE2 à 102,3 % en CP à la rentrée 2012.

Les hypothèses retenues pour l'évolution de ces taux sont une baisse des redoublements en CP et CE1. Cela se traduit par une baisse du taux de passage en CP (-0,1 point en 2013 et 2014) et une hausse du taux de passage en CE2 (+0,1 point en 2013 et 2014) mais globalement une stabilité du taux en CE1. Les taux en CM1 et CM2 sont laissés constants.

GRAPHIQUE 3 – Évolution de l'élémentaire (en milliers)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public + privé



Sources : MEN-MESR DEPP, Insee

Dans le premier degré, la hausse des effectifs de la rentrée 2013 serait ainsi partagée à peu près également entre le préélémentaire et l'élémentaire, mais celle de la rentrée 2014 serait entièrement portée par l'élémentaire.

Certains élèves en situation de handicap sont accueillis dans des classes d'inclusion scolaire (Clis)¹. Ils sont 45 700 à la rentrée

2012, soit + 1,5 % par rapport à 2011. Les prévisions établies pour les rentrées 2013 et 2014 reposent sur une poursuite de la progression de la scolarisation d'enfants en Clis : + 1,3 % en 2013, soit

1. L'enseignement relevant de la scolarisation des enfants handicapés comprend les effectifs scolarisés dans les classes d'inclusion scolaire (Clis). Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap. Cet enseignement peut être dispensé dans des écoles « ordinaires » ou des écoles spécialisées.

600 élèves supplémentaires et + 1,2 % en 2014 (500 élèves).

La part du secteur public reste globalement stable

La proportion d'élèves scolarisés dans le secteur public en préélémentaire et en élémentaire évolue peu et devrait rester stable autour de respectivement 87,7 % et 85,8 %. La hausse de la scolarisation des enfants âgés de deux ans centrée sur les zones de l'éducation prioritaire devrait toutefois légèrement faire augmenter la part du secteur public sur la scolarisation à deux ans. En effet, les écoles privées se trouvent rarement dans ces zones et la hausse des effectifs des enfants de deux ans devrait principalement être supportée par le secteur public. La part du secteur public sur la scolarisation de ces enfants devrait ainsi passer de 76,1 % en 2012 à 77,1 % en 2013 et 78,0 % en 2014 (tableau 2).

En termes d'effectifs, les évolutions prévues sont donc semblables entre les deux secteurs, mais dans une moindre ampleur pour le secteur privé. Après avoir constaté une baisse de ses effectifs de 1 600 élèves (- 0,2 %) en 2012, le secteur privé devrait ainsi scolariser 2 100 élèves supplémentaires (+ 0,2 %) à la rentrée 2013 puis 2 200 élèves (+ 0,2 %) à la rentrée 2014. Le secteur public devrait scolariser 32 100 élèves supplémentaires en 2013 (+ 0,6%) puis 29 800 élèves en 2014 (+ 0,5 %). Dans les deux secteurs, la hausse prévue en 2013 est partagée entre le préélémentaire et l'élémentaire, tandis que celle prévue en 2014 est concentrée sur l'élémentaire.

Les effectifs d'élèves du second degré en hausse de 35 500 en 2013 et de 9 100 en 2014

Les effectifs du second degré augmenteraient de 35 500 élèves à la rentrée 2013, pour des raisons démographiques et scolaires, en lien avec les réformes des lycées, sous réserve de la concrétisation des hypothèses de politique éducative (voir

encadré « Hypothèses sous-jacentes aux prévisions dans le second degré » p. 7). Cette augmentation toucherait de manière comparable les élèves du premier cycle et ceux des deux seconds cycles (tableau 3 et graphique 4). Les effectifs scolarisés dans les formations générales et technologiques devraient croître de 9 000 élèves et ceux des formations professionnelles de 9 700. Bien que la réforme de la voie professionnelle soit achevée, les évolutions des effectifs scolarisés dans le second cycle professionnel portent les dernières traces de l'ancien parcours des BEP. En 2014, la croissance des effectifs du second degré se ralentirait, en raison d'une démographie toujours positive mais un peu moins favorable qu'en 2013. La hausse de 8 600 élèves dans le second cycle général et technologique compenserait largement la baisse de 3 600 de ceux de la voie professionnelle.

Croissance maintenue des effectifs dans le premier cycle en 2013 et 2014

Au collège, l'augmentation des effectifs observée depuis 2008 devrait se poursuivre

aux rentrées 2013 (+ 16 800 élèves) et dans une bien moindre mesure en 2014 (+ 4 100). Elle reposerait essentiellement sur un contexte démographique favorable. En effet, les générations d'enfants nés en 2002 et 2003, en âge d'entrer au collège, sont plus nombreuses que celles qui le quittent (générations 1998 et 1999 respectivement). Cet effet serait toutefois atténué par la plus grande fluidité des parcours liée à la baisse des redoublements. En effet, les taux de redoublement au collège ont diminué depuis une dizaine d'années de plus de cinq points en sixième pour atteindre 3,1 % en 2012, mais restent un peu plus conséquents en troisième (4,1 % en 2012), palier d'orientation. La diminution attendue de ces taux dans les prévisions 2013 et 2014 se situe dans le prolongement de celle constatée aux deux dernières rentrées.

À l'issue de la classe de troisième, la baisse des redoublements continuerait d'alimenter davantage les passages vers la voie générale et technologique que ceux vers la voie professionnelle. Cette première orientation concernerait 61,3 % des élèves en 2013, dans le prolongement de la tendance à la hausse observée depuis

TABLEAU 3 – Effectifs d'élèves du second degré public et privé - Constats et prévisions (y compris Erea)
France métropolitaine + Dom hors Mayotte

Formations	Constat	Constat	Variation en :		Prévision	Variation en :		Prévision	Variation en :	
	2011	2012	effectifs	%	2013	effectifs	%	2014	effectifs	%
Sixième	822 827	813 958	- 8 869	- 1,1	804 011	- 9 947	- 1,2	797 828	- 6 183	- 0,8
Cinquième	779 316	806 243	26 927	3,5	798 383	- 7 860	- 1,0	788 767	- 9 616	- 1,2
Quatrième	771 981	777 723	5 742	0,7	803 745	26 022	3,2	796 521	- 7 224	- 0,9
Troisième	768 835	771 868	3 033	0,4	778 670	6 802	0,9	804 546	25 876	3,3
Dima et dispositifs relais	1 983	2 671	688	34,7	2 592	- 79	- 3,0	2 657	65	2,5
Ulis (ex-Upi)	20 928	23 977	3 049	14,6	26 430	2 453	10,2	28 430	2 000	7,6
Segpa	94 465	93 544	- 921	- 1,0	92 912	- 632	- 0,7	92 100	- 812	- 0,9
1. Total premier cycle (y compris Segpa)	3 260 335	3 289 984	29 649	0,9	3 306 743	16 759	0,5	3 310 849	4 106	0,1
CAP en 1 an	6 340	5 729	- 611	- 9,6	5 053	- 676	- 11,8	5 227	174	3,4
Première année CAP en 2 ans	61 990	61 567	- 423	- 0,7	61 135	- 432	- 0,7	61 198	63	0,1
Seconde année CAP en 2 ans	52 450	51 848	- 602	- 1,1	51 459	- 389	- 0,8	51 155	- 304	- 0,6
Total CAP en 2 ans	114 440	113 415	- 1 025	- 0,9	112 594	- 821	- 0,7	112 353	- 241	- 0,2
Total CAP	120 780	119 144	- 1 636	- 1,4	117 647	- 1 497	- 1,3	117 580	- 67	- 0,1
Terminale BEP en 2 ans	26 243	0	- 26 243	- 100,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Total BEP	26 243	0	- 26 243	- 100,0	0	0	0,0	0	0	0,0
BMA en 1 an	22	24	2	9,1	13	- 11	- 45,8	12	- 1	- 7,7
Total BMA en 2 ans	2 023	2 078	55	2,7	2 055	- 23	- 1,1	2 023	- 32	- 1,6
Seconde professionnelle	189 300	187 423	- 1 877	- 1,0	186 515	- 908	- 0,5	187 190	675	0,4
Première professionnelle	160 334	184 985	24 651	15,4	178 329	- 6 656	- 3,6	178 144	- 185	- 0,1
Terminale professionnelle	182 421	149 902	- 32 519	- 17,8	170 299	20 397	13,6	166 227	- 4 072	- 2,4
Total bac professionnel en 3 ans	532 055	522 310	- 9 745	- 1,8	535 143	12 833	2,5	531 561	- 3 582	- 0,7
Total bac pro / BMA	534 100	524 412	- 9 688	- 1,8	537 211	12 799	2,4	533 596	- 3 615	- 0,7
Mentions complémentaires	6 533	6 580	47	0,7	5 465	- 1 115	- 16,9	5 771	306	5,6
Divers pro de niveaux IV et V	3 418	3 463	45	1,3	2 965	- 498	- 14,4	2 750	- 215	- 7,3
2. Total second cycle professionnel	691 074	653 599	- 37 475	- 5,4	663 288	9 689	1,5	659 697	- 3 591	- 0,5
Seconde générale et technologique	508 653	515 219	6 566	1,3	518 501	3 282	0,6	523 408	4 907	0,9
Première générale et technologique	462 395	468 113	5 718	1,2	467 937	- 176	0,0	471 089	3 152	0,7
Terminale générale et technologique	462 036	461 426	- 610	- 0,1	467 362	5 936	1,3	467 858	496	0,1
3. Total second cycle général et technologique	1 433 084	1 444 758	11 674	0,8	1 453 800	9 042	0,6	1 462 355	8 555	0,6
Total second degré (1 + 2 + 3)	5 384 493	5 388 341	3 848	0,1	5 423 831	35 490	0,7	5 432 901	9 070	0,2

Source : MEN-MESR DEPP

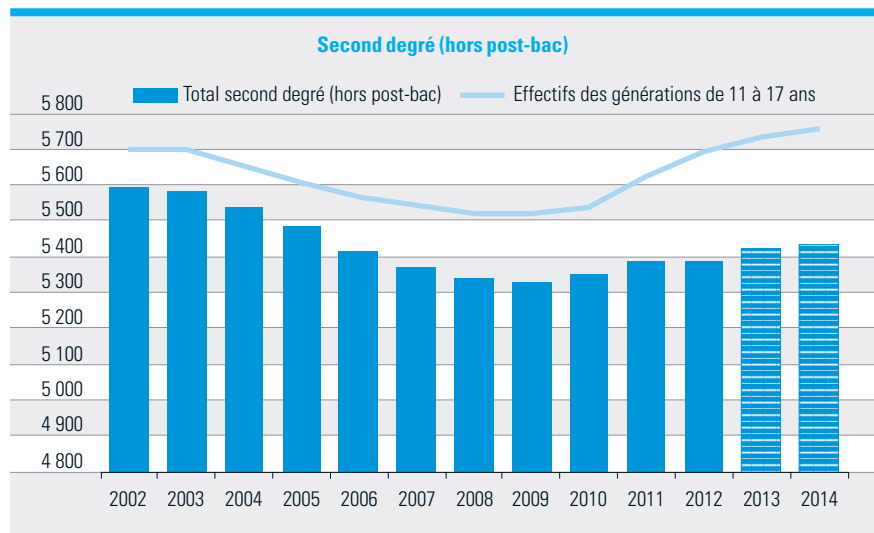
2008. Symétriquement, les flux d'entrée dans la voie professionnelle baisseraient très légèrement, en seconde professionnelle comme en première année de CAP. Les sorties des formations du ministère de l'éducation nationale, essentiellement vers l'apprentissage et les formations du ministère de l'agriculture, se stabiliseraient autour de 9,7 %.

Les effectifs des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) continuent de diminuer à la rentrée 2012, ainsi que leur part dans l'ensemble des formations du premier cycle. La reconduction des orientations observées à cette dernière rentrée sur les deux années de prévisions impliquerait une diminution de 600 et 800 élèves respectivement.

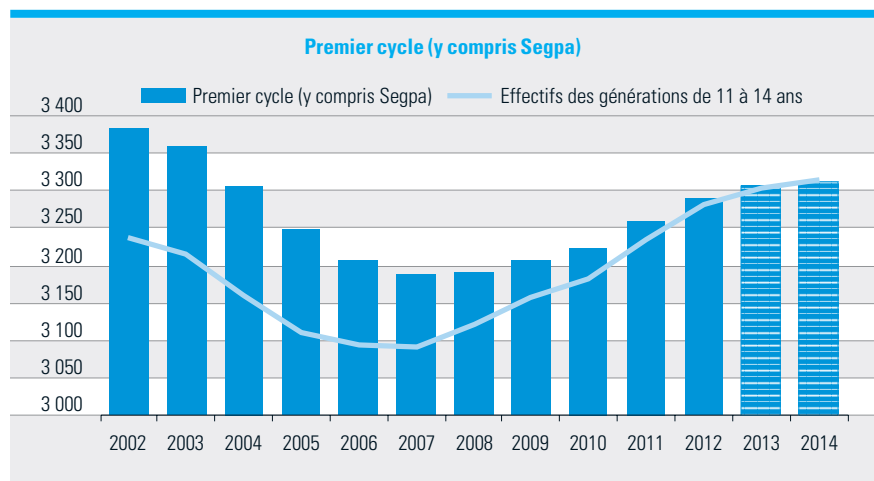
Hausse des effectifs d'élèves de la voie professionnelle suivie d'une baisse en 2014

Après deux années de baisse, les effectifs de la voie professionnelle augmenteraient de plus de 9 700 élèves à la rentrée 2013. Cette hausse repose principalement sur la croissance des effectifs de terminale professionnelle et résulte de deux effets principaux. D'une part, ces élèves sont issus d'un premier gros contingent de près de 190 000 élèves, entré en seconde professionnelle en 2011, sans formation concurrentielle puisque l'entrée en BEP venait d'être supprimée ; d'autre part, leurs rangs auront été augmentés en première, en 2012, des derniers élèves issus de terminale BEP des deux spécialités subsistantes. La fin des BEP affectera, en revanche, les poursuites d'études vers une formation de CAP en un an ou les mentions complémentaires qui baisseront, en 2013 (respectivement, près de 700 élèves et un peu plus de 1 100 élèves). L'hypothèse d'une plus grande attraction des élèves de terminales professionnelles pour ces deux formations à bonne insertion professionnelle, devrait permettre de réduire l'intensité de la perte due à la fermeture des formations de BEP. En 2014, les effectifs du second cycle professionnel diminueraient légèrement (- 3 600 élèves), malgré des effectifs de

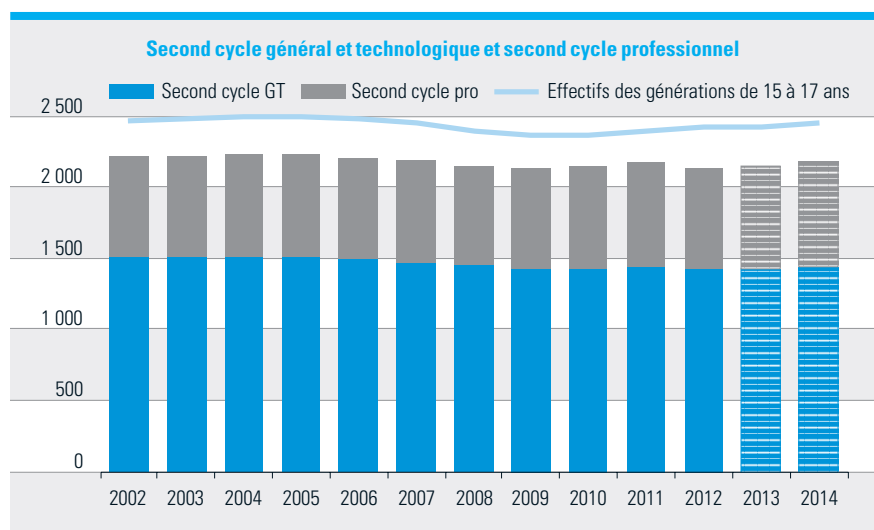
GRAPHIQUE 4 – Évolution des effectifs d'élèves du second degré (en milliers)
France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public + privé y compris EREA



Sources : MEN-MESR DEPP, Insee



Sources : MEN-MESR DEPP, Insee



Sources : MEN-MESR DEPP, Insee

seconde professionnelle sensiblement supérieurs à ceux de la rentrée 2013. Concentrée sur la classe de terminale, cette baisse s'expliquerait par l'arrivée au baccalauréat d'élèves moins nombreux qu'en 2013 (- 4 100). Ils constituent le tout premier

contingent d'élèves du baccalauréat professionnel en trois ans non rejoints par ceux issus d'un BEP. Les effectifs scolarisés dans les formations de CAP en un an ou les mentions complémentaires se stabiliseraient.

TABLEAU 4 – Effectifs d'élèves du second degré public - Constats et prévisions (y compris Erea)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte

Formations	Constat 2011	Constat 2012	Variation en :		Prévision 2013	Variation en :		Prévision 2014	Variation en :	
			effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%
Sixième	645 374	637 152	- 8 222	- 1,3	628 738	- 8 414	- 1,3	623 592	- 5 146	- 0,8
Cinquième	611 097	632 257	21 160	3,5	626 117	- 6 140	- 1,0	618 587	- 7 530	- 1,2
Quatrième	603 232	608 868	5 636	0,9	629 838	20 970	3,3	624 472	- 5 366	- 0,9
Troisième	601 617	604 270	2 653	0,4	609 734	5 464	0,9	630 068	20 334	3,3
Dima et dispositifs relais	1 492	2 146	654	43,8	2 088	- 58	- 2,7	2 141	53	2,5
Ulis (ex-Upi)	18 536	21 218	2 682	14,5	23 379	2 161	10,2	25 142	1 763	7,5
Segpa	90 172	89 113	- 1 059	- 1,2	88 424	- 689	- 0,8	87 609	- 815	- 0,9
1. Total premier cycle (y compris Segpa)	2 571 520	2 595 024	23 504	0,9	2 608 318	13 294	0,5	2 611 611	3 293	0,1
CAP en 1 an	1 792	1 738	- 54	- 3,0	1 593	- 145	- 8,3	1 678	85	5,3
Première année CAP en 2 ans	49 210	49 329	119	0,2	48 983	- 346	- 0,7	49 033	50	0,1
Seconde année CAP en 2 ans	41 058	40 826	- 232	- 0,6	40 764	- 62	- 0,2	40 523	- 241	- 0,6
Total CAP en 2 ans	90 268	90 155	- 113	- 0,1	89 747	- 408	- 0,5	89 556	- 191	- 0,2
Total CAP	92 060	91 893	- 167	- 0,2	91 340	- 553	- 0,6	91 234	- 106	- 0,1
Terminale BEP en 2 ans	17 267	0	- 17 267	- 100,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Total BEP	17 267	0	- 17 267	- 100,0	0	0	0,0	0	0	0,0
BMA en 1 an	22	24	2	9,1	13	- 11	- 45,8	12	- 1	- 7,7
Total BMA en 2 ans	1 722	1 739	17	1,0	1 720	- 19	- 1,1	1 693	- 27	- 1,6
Seconde professionnelle	148 199	147 481	- 718	- 0,5	147 318	- 163	- 0,1	148 245	927	0,6
Première professionnelle	127 760	142 963	15 203	11,9	139 055	- 3 908	- 2,7	139 534	479	0,3
Terminale professionnelle	149 508	120 155	- 29 353	- 19,6	132 237	12 082	10,1	130 121	- 2 116	- 1,6
Total bac professionnel en 3 ans	425 467	410 599	- 14 868	- 3,5	418 610	8 011	2,0	417 900	- 710	- 0,2
Total bac pro / BMA	427 211	412 362	- 14 849	- 3,5	420 343	7 981	1,9	419 605	- 738	- 0,2
Mentions complémentaires	4 707	4 843	136	2,9	4 022	- 821	- 17,0	4 248	226	5,6
Divers pro de niveaux IV et V	2 617	2 598	- 19	- 0,7	2 224	- 374	- 14,4	2 063	- 161	- 7,2
2. Total second cycle professionnel	543 862	511 696	- 32 166	- 5,9	517 929	6 233	1,2	517 150	- 779	- 0,2
Seconde générale et technologique	397 637	403 655	6 018	1,5	406 671	3 016	0,7	410 744	4 073	1,0
Première générale et technologique	358 950	363 001	4 051	1,1	364 638	1 637	0,5	367 367	2 729	0,7
Terminale générale et technologique	362 404	361 330	- 1 074	- 0,3	365 557	4 227	1,2	367 647	2 090	0,6
3. Total second cycle général et technologique	1 118 991	1 127 986	8 995	0,8	1 136 866	8 880	0,8	1 145 758	8 892	0,8
Total second degré (1 + 2 + 3)	4 234 373	4 234 706	333	0,0	4 263 113	28 407	0,7	4 274 519	11 406	0,3

Source : MEN-MESR DEPP

Hausse faible mais continue des effectifs d'élèves du second cycle général et technologique en 2013 et 2014

La hausse des effectifs du second cycle général et technologique, observée depuis 2007, devrait se poursuivre en 2013 et 2014, selon des intensités comparables (+ 9 000 et + 8 600 respectivement). Cette croissance repose d'une part sur des effets démographiques : les générations nées en 1995 et 1996 qui quittent le lycée sont moins nombreuses, respectivement, que les générations nées en 1998 et 1999 qui y entrent. D'autre part, l'orientation constatée en fin de collège favorise ces formations, par des passages toujours un peu plus nombreux en seconde générale et technologique, gagnés sur la baisse des redoublements. En classe de première, malgré la rénovation de la voie technologique, cette dernière n'attire pas davantage d'élèves et perd même une partie de ses élèves en raison du tarissement des poursuites d'études, dans cette voie, d'élèves

de terminale BEP. Cet effet conjoncturel passé sur les deux années du cycle terminal, les effectifs retrouveraient une certaine stabilité après la rentrée 2014.

Stabilité de la part des effectifs des établissements privés

L'évolution des effectifs du second degré public suit d'assez près celle décrite sur l'ensemble du second degré (tableau 4). Globalement, une stabilité de la part du secteur privé autour de 21,4 % est retenue

sur les deux rentrées prochaines. En revanche, si ce taux reste stable dans le premier cycle, l'exercice envisage une légère progression de la part du privé pour les enseignements professionnels sur les deux années et une légère baisse des formations générales et technologiques en 2014 (21,8 % au lieu de 21,9 % en 2012 et 2013).

Anne-Cécile Argaud et Marie-Laurence Jaspas, DEPP B1

pour en savoir plus

- « Les élèves du premier degré à la rentrée 2012 dans les écoles publiques et privées », Note d'Information 12.24, MEN-DEPP, décembre 2012
- « Les élèves du second degré à la rentrée 2012 dans les établissements publics et privés », Note d'Information 12.25, MEN-DEPP, décembre 2012
- « La scolarisation à deux ans », Éducation & Formations n° 82, MEN-DEPP, décembre 2012

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'éducation prioritaire correspond à deux types de réseaux : les écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Eclair), et les réseaux de réussite scolaire (RRS). La politique éducative vise à favoriser la scolarisation des enfants de deux ans dans ces écoles, avec l'objectif d'un taux de scolarisation à 30 % en 2017.

À la rentrée 2012, toutes les écoles du premier degré faisant partie de l'un ou l'autre de ces réseaux se trouvent dans le secteur public, à l'exception de deux écoles en Eclair et quatre écoles en RRS (localisées dans le département des Bouches-du-Rhône). Le taux de scolarisation des enfants de deux ans est estimé à 17,6 % en Eclair et 17,5 % en RRS. Scolariser 30 % des enfants de deux ans de ces zones à la rentrée 2012 reviendrait à scolariser 18 900 enfants supplémentaires.

HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES AUX PRÉVISIONS DANS LE SECOND DEGRÉ

Les principales hypothèses sur l'orientation des élèves dans le second degré prennent en compte l'observation des comportements scolaires des dernières années ainsi que les objectifs de politique éducative, en cohérence avec les cibles retenues pour les programmes annuels de performance.

Les réformes pédagogiques dans les lycées (voie professionnelle et voie générale et technologique) étant quasi achevées à la rentrée 2012, le dernier constat a eu pour cadre un environnement stabilisé. Aussi, les prévisions des rentrées 2013 et 2014 ont pu s'appuyer sur la tendance des taux de passage, de redoublement et de sortie observée aux deux derniers constats pour les parcours principaux. Les passages « secondaires » ont été prolongés à taux constants.

Les hypothèses, basées sur les élèves des établissements des secteurs public et privé de la France métropolitaine et des Dom (hors Mayotte), sont présentées pour chaque cycle d'enseignement.

Le premier cycle

La loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école n'est pas encore en application. Aussi, les hypothèses formulées pour l'exercice prévisionnel reposent sur les pratiques pédagogiques actuellement en vigueur.

À la rentrée 2013, l'entrée au collège devraient concerner 97 % des élèves de CM2. Dans le prolongement de la légère augmentation observée ces dernières années, ce taux s'établirait à 97,1 % en 2014.

La fluidité des parcours à l'intérieur du collège reste une mesure phare de la politique éducative. Les taux de redoublement ont d'ailleurs diminué régulièrement depuis une dizaine d'années. En revanche, les marges de progression semblent réduites. Les objectifs retenus l'an dernier dans un exercice assez volontariste n'ont pas été atteints. Aussi, l'exercice actuel retient des évolutions en accord avec la tendance amortie sur deux ans.

De plus, la poursuite modérée de la baisse des taux de sorties des formations du ministère de l'éducation nationale est retenue, notamment en fin de la classe de quatrième. En 2014, ce taux serait de 1 %.

En fin de troisième, les prévisions confirment la légère baisse de l'entrée en seconde professionnelle observée à la rentrée 2012, par des passages de l'ordre de 20,6 %. La réforme de la voie professionnelle terminée, les capacités d'accueil ne devraient plus beaucoup évoluer. En revanche, la baisse du redoublement de cette classe continuerait de favoriser les passages en seconde générale et technologique (de 61,3 % en 2013 à 61,4 % en 2014). En fin de collège, le maintien du taux de sortie des formations du MEN au niveau observé en 2012, trouve sa justification par l'importance de l'offre de formation du CAP par la voie de l'apprentissage.

Compte tenu de leur évolution peu linéaire, les parcours en classes de Segpa sont prolongés à taux constants.

Le second cycle professionnel

La réforme de la voie professionnelle est achevée. Elle a été déclinée sur toutes les années de formation du baccalauréat professionnel. Les élèves ont pu bénéficier des dispositifs d'accompagnement

personnalisé visant à éviter les décrochages ou se réorienter en empruntant les passerelles à l'intérieur de la voie professionnelle. Aussi les évolutions, par rapport au dernier constat, semblent limitées.

Les sorties du MEN en cours de formation ont été revues légèrement à la baisse. En 2013, le taux serait de 17,4 % en fin de première année de CAP de la voie scolaire, 10,7 % en seconde professionnelle et 10,8 % en première professionnelle. Ces moindres sorties viendraient grossir les passages dans la classe supérieure. Le redoublement en classe de terminale a été légèrement relevé pour tenir compte d'un public de candidats à l'examen un peu plus hétérogène que par le passé.

À la rentrée 2013, en raison de la disparition des poursuites d'études des élèves de terminales BEP, les formations de CAP en un an ou les mentions complémentaires auraient dû mécaniquement s'effondrer (épisode conjoncturel). Gratifiées d'une bonne insertion professionnelle, ces formations devraient attirer davantage d'élèves de terminales professionnelles. Elles connaîtraient alors un gap en 2013 puis se stabiliseraient en 2014.

Les passerelles à l'intérieur de la voie professionnelle d'élèves venant de CAP se stabilisent, favorisant néanmoins les réorientations des élèves vers une première professionnelle de préférence à une seconde professionnelle. En effet, l'existence d'aides personnalisées dans ces cursus devrait permettre des parcours scolaires plus fluides et éviter les redoublements.

L'orientation vers le CAP en deux ans des élèves plus fragiles (en troisième de Segpa, Dima, etc.) correspondrait pour les rentrées 2013 et 2014 à celle observée en 2012.

Le second cycle général et technologique

La rénovation de la voie générale et technologique, qui a débuté à la rentrée 2010 en classe de seconde générale et technologique, a atteint la classe de terminale à la rentrée 2012 pour la plupart des séries (sauf les séries STMG et ST2S rénovées, décalées d'un an). Les mesures d'accompagnement doivent avoir fait leurs preuves sur les trois années du lycée. Aussi, la plupart des tendances constatées en 2012 seront prolongées aux années de prévisions, en atténuant légèrement leurs effets.

La baisse des redoublements observée en seconde générale et technologique à la rentrée 2012 devrait se poursuivre sur les prochaines rentrées pour atteindre 8,5 % en 2014. La prépondérance des passages de la seconde vers la voie générale par rapport à la voie technologique se renforcerait légèrement en 2014. L'orientation des élèves de seconde vers la voie professionnelle devrait se stabiliser à 3,5 %, mais s'effectuer majoritairement vers une première professionnelle, évitant à ces élèves une forme de « double peine ». Cette fluidité des parcours serait également étendue à la classe de première.

En terminale générale, les conditions de passation du baccalauréat n'ayant pas été profondément remaniées, le redoublement observé à la rentrée 2012 serait reconduit, soit un taux de 6,5 %. En terminale technologique, celui-ci serait envisagé à la baisse en 2013 et atteindrait 7,5 % en 2014.